

RCS : PONTOISE

Code greffe : 7802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 05693

Numéro SIREN : 891 145 500

Nom ou dénomination : 221 TH BARBER-STREET

Ce dépôt a été enregistré le 01/12/2021 sous le numéro de dépôt 21120

SAS 221 TH BARBER-STREET
Au capital fixe de 1000 Euros
1 Centre Commercial Des Touleuses Brunes, 95000 Cergy
RCS 891145500 PONTOISE

Le 17-11-2021 à 14 heures, sont présents au siège de la société, les soussignés :

- Madame Ndiaye Yande Yvonne née le 18/10/1987 à Dakar (99) (Senegal), de nationalité Senegalaise, célibataire, demeurant 4 Rue Du Bas Val Mary, 95630 Meriel.

Représentant la totalité des actions afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Dont l'ordre du jour annoncé par Madame Ndiaye Yande Yvonne, présidente de cette assemblée est :

Dissolution anticipée de la société
Définition du siège de liquidation
Nomination du liquidateur

A COMPTER DU 17-11-2021 :

RESOLUTION N°1 :

La société est dissoute par anticipation pour cause de cessation d'activité. Elle est par conséquent mise en liquidation volontaire à compter de la même date.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N°2 :

Le siège de liquidation est fixé au siège social de la société.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N°3 :

Madame Ndiaye Yande Yvonne née le 18/10/1987 à Dakar (99) (Senegal), de nationalité Senegalaise, célibataire, demeurant 4 Rue Du Bas Val Mary, 95630 Meriel devient liquidateur pour la durée de la liquidation et déclare accepter ces fonctions.

L'assemblée donne au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien la liquidation, réaliser l'actif, payer le passif et répartir le solde entre les actionnaires sous réserve notamment des dispositions de l'article L 237 du code de commerce.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 30 minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à Cergy le 17-11-2021

Signatures des actionnaires :

- Madame Ndiaye Yande Yvonne

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'N' followed by a large, sweeping flourish that loops back to the left.